

Recyclabilité des emballages du secteur pharmaceutique

Quelles perspectives pour le blister ? Adelphe propose un plan d'action

Le secteur de la santé représente près de 80 000 tonnes d'emballages ménagers* (médicaments, compléments alimentaires, dispositifs médicaux). Parmi eux : le blister, emballage phare du secteur pharmaceutique. Composé d'une coque en PVC et d'un film d'aluminium, il ne bénéficie pas de filière de recyclage. Et pourtant, la loi Anti-Gaspillage en faveur de l'Économie Circulaire (AGEC) prévoit que tous les matériaux y soient intégrés au plus tard le 1er janvier 2030.**

Véritable enjeu pour un secteur très réglementé, Adelphe a réuni laboratoires pharmaceutiques, producteurs d'emballages, représentants des filières de recyclage, organisations professionnelles et autres partenaires techniques au sein d'un groupe de travail, afin d'identifier des solutions d'éco-conception au blister pouvant améliorer sa recyclabilité, tout en tenant compte de l'ensemble de son cycle de vie.

DES ALTERNATIVES EXISTANTES QUI NE RÉPONDENT PAS ENCORE TOUTES AUX EXIGENCES DE RECYCLABILITÉ

La première étape du groupe de travail a porté sur l'étude du comportement du blister standard PVC/Aluminium en fin de vie et les freins observés en termes de recyclabilité. Des tests ont ainsi été réalisés en centre de tri afin de comprendre l'orientation de l'emballage lors du tri.

Parmi les autres grands axes étudiés figure l'identification d'alternatives existantes au blister standard PVC/Aluminium sur le marché actuel. Ces solutions ont fait l'objet d'une analyse multicritères basée sur cinq données : la contribution à la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) relative aux emballages ménagers, la maturité industrielle du développement de cette solution sur le marché, l'évaluation qualitative de la protection du produit, la recyclabilité à court et moyen terme et enfin, leur bilan environnemental par des analyses de cycle de vie (ACV) simplifiées. À ce jour, aucune des options étudiées ne répond de manière favorable et en tout point aux différentes propriétés du blister actuel.

Parmi elles :

- **Un pilulier** engendre, notamment, un impact environnemental supérieur à celui du blister PVC/Aluminium et un niveau de protection du produit inférieur au standard ;
- **Une alternative en aluminium** est jugée non recyclable de par la présence d'une couche de PVC, fortement perturbatrice lors du recyclage ;
- **Un blister en PET et aluminium sans PVC** montre un bilan environnemental proche du standard, néanmoins la présence d'aluminium perturbe les filières de recyclage du PET, et l'absence de PVC ne permet pas la protection du produit ;
- **Une solution "en papier"** présente une quantité non négligeable de PVC ce qui n'améliore aucun des critères d'évaluation par rapport au blister standard PVC/Aluminium. Il reste néanmoins recyclable.

*Source : données Adelphe issues des déclarations 2020

** Article 61

TROIS AUTRES PISTES DE DÉVELOPPEMENT IDENTIFIÉES PAR LE GROUPE DE TRAVAIL

Au-delà de ces alternatives étudiées, et face à la difficulté d'identifier une solution unique répondant à toutes les exigences indispensables, le groupe de travail a recensé de nouvelles solutions. Celles-ci n'ont pas encore été soumises à une évaluation complète, mais pourraient présenter un intérêt en termes de recyclabilité et de réduction de l'impact environnemental.

1/ L'alternative 100% PET

Le Polytéréphtalate d'éthylène (PET) est un polymère thermoplastique de type polyester utilisé pour la fabrication d'emballages comme des bouteilles, barquettes ou couvercles. Ce mono matériau est associé à une filière de recyclage en développement. Fin 2023, les futures recommandations du Centre de ressources et d'expertise sur la recyclabilité des emballages ménagers en plastiques en France (COTREP) permettront de définir la possibilité pour le blister PET de l'y intégrer.

2/ La solution associant le PP et/ou le PE

Le Polypropylène (PP) et le Polyéthylène (PE) sont des polymères thermoplastiques utilisés pour la fabrication d'emballages du type bouteilles et flacons, films, pots, barquettes ou bouchons. Les filières de recyclage pour ces types de matériaux, composés à base de PP et/ou PE, sont encadrées par les recommandations établies par le COTREP. Néanmoins, il est nécessaire de s'assurer que les éléments associés, comme les barrières ou l'impression, ne perturbent pas le recyclage des emballages déjà présents dans la filière.

3/ Le blister en aluminium uniquement

L'utilisation de l'aluminium sans composé chloré constituerait une solution efficace pour assurer la protection du produit. Cette configuration bénéficierait de l'avantage de s'insérer facilement dans les filières de recyclage déjà en place. Néanmoins, l'impact environnemental global de l'aluminium reste un frein à lever.

UNE PREMIÈRE ÉTAPE QUI OUVRE PLUSIEURS PERSPECTIVES

Ce groupe de travail a permis de mieux comprendre les multiples aspects du blister standard PVC/Aluminium, emballage phare du secteur, et d'en approfondir ses avantages ainsi que ses limites. Il a également mis en lumière la complexité d'identifier une solution unique et à court terme répondant à tous les critères nécessaires pour une mise en marché généralisée. Les solutions futures devront prendre en compte le basculement de l'industrie pharmaceutique et la nécessité d'investissements à la fois techniques et financiers, comme le changement des parcs machine, ou encore les modifications des AMM.

Les prochaines étapes

Le plan d'action pour la fin de 2023, dédié aux blisters, s'articule autour de deux axes :

- **Référencer toutes les solutions disponibles (PP, PE, PET, Alu) ou en développement sur le marché** dans le but d'identifier les tests à mener et ainsi orienter les adhérents d'Adelpe vers la meilleure solution en termes de recyclabilité ;
- **Réaliser des tests de tri optique pour les blisters PET/PET**, pour mieux comprendre comment ils seront détectés et vers quelle filière ils seraient orientés en centre de tri.

Dès 2024, Adelpe approfondira les nouvelles alternatives référencées. **Ces travaux aboutiront à la publication d'un guide d'éco-conception sur le blister, évoquant les différents enseignements tirés de ce travail d'ampleur.** En parallèle, l'organisme apportera son expertise aux entreprises clientes déjà engagées sur ces travaux, aux travers de divers axes comme le décryptage de fiches techniques, l'analyse de recyclabilité via l'application Citeo x Adelpe TREE, ou encore des conseils sur la réalisation d'essais de tri optique.

Enfin, Adelpe renforcera son accompagnement auprès de ses adhérents afin d'atteindre les objectifs de réduction, de réemploi et de recyclage fixés d'ici 2030, notamment à travers la mise à disposition des plans de prévention et d'éco-conception commun au secteur de la santé (prévus dans le cadre de la loi AGECE), le lancement d'appels à projets autour du réemploi et la réalisation de diagnostics emballages sur les sites de production.

Rapport d'étude complet disponible en cliquant [ICI](#)

À propos d'Adelphe

Société de services agréée par l'État, filiale de Citeo, Adelphe est un éco-organisme dont la mission est de réduire l'impact environnemental des emballages ; il est particulièrement actif sur les filières des vins et spiritueux, des métiers de bouche et de la santé. Grâce à l'écocontribution versée par les acteurs économiques de ces secteurs, Adelphe conseille les entreprises pour que leurs emballages soient davantage réduits-réemployés-recyclés, finance les collectivités locales pour mieux les collecter et les trier, et sensibilise ses publics sur les bonnes pratiques et les bons gestes à adopter. En 2023, plus de 13 000 entreprises adhèrent à Adelphe et mobilisent environ 80 millions d'euros pour développer ce modèle circulaire, contribuer à la décarbonation de l'économie et ainsi préserver l'environnement et la biodiversité.

Site internet : www.adelphe.fr



Contacts presse - Léonie Ichoua & Chloé Moreau - adelphe@monet-rp.com - 05 56 20 66 77